

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 29 mai 2000

Etaient présents :

Cabinet MOREL-BERTHET : MM. Serge MOREL, A. RIZZO.

Conseil Syndical :

Mmes FRANCOIS, PICOT.

MM. CASTRIC, MAUGEY, MAUREL, MAURICE, REBOURCET, WURMSER

Membres associés :

MM. GRIMAUD, LABROSSE, VAN WASSENHOVE

Excusés : MM. NOËL, BILLARD

Mmes de la ROCHE, ROMAND

1) ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MAI 2000 :

- Record absolu de participation à l'assemblée générale : 76%.
- Remarque : en général, peu de questions du fait de l'information préalable.
- Commissions (seront finalisées lors de la prochaine réunion du 26 juin) :
 - Grands travaux : MM. Grimaud, Labrosse, Noël, Meunier, Rebourcet, Van Wassenhove (membre associé)
 - Espaces verts : Mmes de la Roche, Picot, Labrosse (membre associée), MM. Billard, Castric,
 - Finances & Juridique : MM. Maugey, Maurice
 - Qualité de la vie : Mmes François, Convin
 - Suggestion : création d'une commission Circulation et Règlement intérieur
- Application des décisions adoptées en assemblée générale :
Rien ne sera applicable dans les 60 jours suivant la tenue de l'assemblée. Les entreprises recevront des lettres d'intention sous réserve. Pour ce qui concerne le ravalement, un accord sera transmis aux architectes pour que les résultats de l'appel d'offres puissent être présentés à l'assemblée générale de juin 2001.

2) SITUATION FINANCIERE

Reconduction de la décision de maintenir des comptes séparés juridiquement pour la résidence ; celui-ci sera au Crédit Agricole de l'Île de France.

Les impayés représentent 650,000F en fin de 2^{ème} mois du trimestre ; ce montant devrait redescendre en fin de trimestre. Attention aux retardataires.

3) TRAVAUX

- Enrobés rouges : les travaux touchent à leur fin
- Bordures face au 29 : des barrières seront implantées afin d'éviter le parking et la circulation sur la pelouse
- Parking motos : sa mise en place, sous-traitée sera faite prochainement
- Chemin en face du 10 : demande des copropriétaires pour enlever le béton et le remplacer par de l'enrobé rouge ; la mise en place de ce chemin ayant fait l'objet d'une décision en assemblée générale, ce point devra également être soumis en A.G.
- Espace entre caniveau et escaliers aux 8, 9 et 10 seront garnis d'enrobé rouge.
- Demande pour que les chemins entre les bâtiments H/I (18/17) et G/H (21/20) soient remplacés par des escaliers : une étude sera faite pour chiffrage ; en attendant le conseil vote le statu quo.
- Le passage en pierres à l'angle de la rue bâtiments D & E (face 27) sera remplacé par des pavés auto-bloquants.

Ce compte rendu est diffusé depuis le 7/06 sur OdM TV,

Les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, des annonces, des renseignements utiles, sont mis à jour régulièrement.

4) DEGATS TEMPETE

L'architecte a remis les devis à l'expert de l'assurance qui les a acceptés. Les travaux commenceront le 13 juin par la maçonnerie et les souches de cheminées pour mise hors d'eau. Fin des travaux prévue vers le 21 juillet.

5) PISCINE

- Ouverture le 1^{er} juin comme prévu ; contrôle des entrées par Nelly.
- Le règlement est inchangé, affiché chez le gardien et en 3 points de la piscine.
- Il est demandé de faire la chasse aux personnes ne passant pas par la douche.
- Eclairage automatique de sécurité : mise en place prochainement.
- Fêtes de la piscine : fête d'ouverture le **24 juin** et de fermeture le **2 septembre**.

6) DIVERS POINTS EVOQUES

- ❑ **Brocante de septembre :**
Toujours pas de réponse à la question posée par écrit dès septembre 1999 (et renouvelée depuis 3 fois) à la mairie concernant la mise en place d'une fermeture de la Résidence pendant cette manifestation (en 1999, 7 voitures endommagées, plus les espaces verts – pelouse -).
- ❑ **PC pour le gardien**
Un PC lui sera acheté ; sur les 4 récupérés mais un seul fonctionne mais pas assez puissant pour l'usage prévu.
- ❑ **Cabinet Morel-Berthet Permanence du 1^{er} au 30 juillet :**
Sera assurée par M. Dupré.
- ❑ **Aire de lavage et véhicules utilitaires :**
Nous avons constaté que 7 personnes sur 10 étaient extérieures à la résidence. *Nous vous rappelons que vous ne pouvez pas inviter vos amis ou connaissances à laver leur voiture ;* Le problème du stationnement des véhicules utilitaires est posé.
- ❑ **Loge :**
Elle doit être refaite légalement à chaque changement de gardien ; certaines parties non remises en état récemment le seront donc.
- ❑ **Homme d'entretien**
Discussion relative à ses émoluments. Des données sont demandées au Syndic.
- ❑ **Gaines d'aération**
Nombre d'entre elles sont bouchées par des nids. Un devis de 49 901 FF nous est soumis pour une durée de 3 ans, les propriétaires devant laisser accès à leur appartement. Le contrat va être revu par M^e Maugey car il ne nous semble pas totalement clair.
- ❑ **Sapin entre immeubles I & K (15/14)**
Il semble que cet arbre ait pris de la gîte suite aux derniers coups de vent et les riverains nous en signalent le danger potentiel, malgré son haubanage

La prochaine réunion du conseil syndical aura lieu le :

Mardi 26 juin 2000 exceptionnellement à 18 heures 30

Nos réunions sont publiques, uniquement pour les copropriétaires

Pour joindre le Conseil : tél. 01 34 62 16 94, fax. 01 34 62 04 32

e-mail : odmtelevision@post.club-internet.fr

sur simple demande à l'adresse ci-dessus, vous recevrez chaque mois le compte-rendu sur votre e-mail personnel

Ce compte rendu est diffusé depuis le 7/06 sur OdM TV,

Les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, des annonces, des renseignements utiles, sont mis à jour régulièrement.